

## LA NOUVELLE GAZETTE SEPTEMBRE 2024



Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Pour la majorité d'entre nous, les vacances sont terminées et par la même occasion l'automne arrive avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles et de projets pour 2025. Nous allons profiter de ce petit journal pour faire le point !

Bonne lecture à vous !

Le maire, Denis ORY

## **Evènements heureux**

### **2 naissances**

**Bienvenue à Swan Dufour né le 26 août 2024 ainsi qu'à Aomar Bellazreg né le 30 août 2024.**

### **3 mariages**

**Toutes nos félicitations !**

## **Quelques informations importantes**

- L'enquête publique unique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SUEZ RR IWS MINERAL FRANCE pour la création d'une alvéole supplémentaire de stockage de déchets dangereux au sein de l'installation située sur les territoires des communes de Jeandelaincourt et de Moivrons et sur la demande d'instauration de servitudes d'utilité publique (SUP) aura lieu du lundi 30 septembre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 à 18h00, heure de clôture de l'enquête.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique.

Un rendez-vous a été fixé le samedi 26 octobre 2024 de 10h à 12h sur site.

Plusieurs membres du conseil municipal s'y rendront et pour les personnes intéressées nous nous retrouverons devant la mairie à 10h45 pour un départ en covoiturage.

- Une coupure d'électricité est programmée par Enedis le 9 octobre 2024 entre 7h et 8h30 et 16h et 16h30
- Une benne sera mise en place du 30 octobre au 3 novembre sur le parking face à la mairie. Pour rappel : uniquement taille des arbustes.
- Une permanence de gendarmerie aura lieu le 10 octobre 2024 de 14h30 à 16h30 à la mairie
- Pour rappel : Il est toujours strictement interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) ou tout autre déchet chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.
- Des composteurs ont été installés près des containers de tri sélectif par la communauté des communes.
- Les horaires d'utilisation des outils motorisés ont été modifiés suite au conseil municipal du 10 septembre 2024 (arrêté 8-2024)  
Lundi au vendredi 8h-12h30 et 14h-19h30  
Samedi 9h-12h et 14h-18h  
Dimanche et jour férié 10h-12h  
Pour le bien-être de vos voisins soyez gentils de respecter ces horaires

## **Projet épicerie ambulante**

L'épicerie « Comptoir des Gaulois » propose de passer une fois par semaine pour vendre divers produits locaux. Les dates et horaires ne sont pas encore définis.

## **Investissement pour la salle polyvalente**

Les tables de la salle polyvalente ont été remplacées. Elles sont désormais plus légères et facilement manipulables.

Nous vous proposons une vente privée des anciennes tables. Il y en a quatorze (tarif unique de 15€/table). La vente aura lieu le samedi 12 octobre à 11h devant la salle polyvalente.

Pas de réservation préalable. Premiers arrivés, premiers servis.

## **Passage Médiabus**

Le Médiabus passera chez nous devant la mairie de 11h20 à 11h45 aux dates suivantes : 19/09/24 – 04/11/24 – 10/01/25 – 18/03/25 – 16/06/25

## **Travaux réalisés**

Les travaux d'aménagement du chemin des jardins ont été réalisés.

Un panneau « Priorité à droite » sera posé à cet endroit.

## **Incivilités**

Plusieurs cordes de la passerelle de jeu pour enfants ont été sectionnées mettant en cause la sécurité des usagers. Merci de respecter cet endroit que nous essayons de garder agréable et sécuritaire pour les enfants.

## **Horaires ouverture mairie**

La permanence de mairie est ouverte les lundis de 13h30 à 19h, les jeudis de 13h30 à 18h.

**Fermeture du 30/09/24 au 4/10/2024**



### LE PASS SPORT C'EST QUOI ?

Le pass Sport est une aide financière de 50€ pour s'inscrire dans un club (ou une salle de sport) et pour encourager à la pratique sportive.

**Le dispositif commence du 1<sup>er</sup> Juin 2024 et se termine au 31 décembre 2024.**

### QUI EST CONCERNÉ ?

Cette aide est destinée aux bénéficiaires suivants :



Les jeunes de **6 à 17 ans révolus** bénéficiant de l'**allocation de rentrée scolaire (ARS)** ;



Les jeunes de **6 à 19 ans révolus** bénéficiant de l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)** ;



Les jeunes de **16 à 30 ans** bénéficiant de l'**allocation aux adultes handicapés (AAH)**.



Les étudiants âgés **au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une **bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur** pour l'année universitaire 2024-2025.

**PROFITE DU PASS SPORT POUR T'INSCRIRE DANS LE CLUB DE TON CHOIX ET RENDEZ-VOUS SUR [PASS.SPORTS.GOUV.FR](https://pass.sports.gouv.fr)**

**ART SUR SEILLE**  
*vous invite à découvrir son*  
**EXPOSITION**  
*Inspirations*  
PEINTURES, PHOTOGRAPHIES, CERAMIQUES

**LES SAMEDIS 28 SEPTEMBRE  
ET 5 OCTOBRE  
DE 14 H A 19 H  
ET DIMANCHES 29 SEPTEMBRE  
ET 6 OCTOBRE  
DE 10 H A 18 H**

salle polyvalente de **ARRAYE-ET-HAN**  
3, rue de Lunéville

(Entrée libre)

Denis ORY – Brigitte RUBIO – Laurent SEYER  
Noëlle MUNIER – Marie-Paule LEMOINE  
Evelyne LAUREAU – Guillaume PETTDEMANGE  
Marie-Agnès COLLIN-PEROCHON  
Eric PEROCHON – Christian BRETON – Sylvie JADOT  
Amis Peintres en Seille – Association MECS Réalise

### Le foyer fait sa rentrée.

Nous vous convions à l'assemblée générale du FRAHA le 07 Octobre à 20h à la salle des mariages.

Le but de cette assemblée est de faire le bilan morale et financier du FRAHA, évoquer les perspectives de l'année à venir et de renouveler l'intégralité des membres du conseil d'administration.

N'hésitez pas venir pour nous faire part de vos envies d'activités ou manifestations et faire partie de cette belle aventure associative si le cœur vous en dit.

## La deuxième guerre mondiale

(J. CREPIEUX, article écrit selon les renseignements fournis par Mme Pauline MUNIER, d'ARRAYE)

Il semblerait que la seconde guerre mondiale, du moins jusqu'à la Libération, n'ait pas provoqué autant de dommages que le conflit de 14/18. En 39/40, le village accueille au repos les artilleurs des 8<sup>e</sup> et 309<sup>e</sup> régiments d'artillerie en poste sur la frontière sarroise. Pas de combats en 1940, pas de garnison allemande, quelques passages de troupes. La frontière, au pont d'AJONCOURT (redevenu "ANALDSHOFEN") est rétablie.

Des prisonniers, des réquisitions, des restrictions certes, mais le village a certainement moins souffert que les bourgs ou les villes de la zone occupée. Du reste, comme on le verra à l'analyse des registres du Conseil Municipal de ces années-là, peu de traces du conflit apparaissent à la lecture des délibérations. La déclaration de guerre de mai 1940 n'y est même pas évoquée (C.M. des 25.6.1940 et 24.11.1940)

1944 : après une reconnaissance américaine début septembre, au cours de laquelle Eugène CHAMPIGNEUL, propriétaire de la ferme de la Chatelle(12) est abattu en regardant évoluer les chars américains par le larmier de sa cave, les G.I. repartent sur MOIVRONS.

Le premier dimanche d'Octobre 44, les Allemands décident d'évacuer les habitants sur MORHANGE, en Lorraine annexée. Henri MUNIER et Hubert LAMM, deux jeunes d'ARRAYE, franchissent les lignes afin d'avertir les Américains et leur demander d'attaquer. L'attaque débute aussitôt par un bombardement d'artillerie sur le village, puis, pendant que les Allemands sursoient à leur décision, les combats éclatent à la sortie du village, du côté d'ARMAUCOURT. C'est la 3<sup>e</sup> Armée du Général PATTON qui mène la danse. L'Intendance ne suivant pas, les G.I. sont bloqués près de 3 semaines devant ARRAYE. Résultats : 1 blessé sérieux (Adrien MARCHAL), 3 semaines de réclusion dans les caves pour les habitants, le clocher de l'église abattu par un obus et surtout le temps pour les nazis d'incendier le tiers de l'agglomération (dont la Mairie-Ecole) à coups de grenades incendiaires.

Les Allemands partis, la quasi-totalité des Arrayens est alors évacuée fin octobre sur BOUXIERES-AUX-DAMES. Détail curieux : Maurice MUNIER (époux de Pauline), engagé dans les Forces Françaises Libres en Afrique du Nord apprend la libération de son village sur... Radio-Oran !

30.03.1941 : Le conseil municipal par suite de l'état de guerre annule les recettes de la Fête paroissiale (200 Fr) et celles du droit de chasse sur le territoire communal (650 Fr)

25.10.1941 : Le conseil informe la population que les autobus( sur Nancy) fonctionneront 3 fois par semaine au lieu de 14 fois . En conséquence, les voyageurs ne sont pas assurés de pouvoir rentrer faute de places .

22.02.1943 : Le Conseil Municipal d'ARRAYE résiste à la pression administrative : "Le Conseil considérant "d'une part que si l'impôt-métal a pour objet ainsi "que l'attestent les nombreux documents publiés à ce "sujet, la collecte des métaux au profit de "l'industrie nationale et non celle de l'argent, "considérant, d'autre part, que le village "entièrement dévasté pendant la guerre de 1914-1918 a "été reconstruit sans que les habitants aient pu, "dans la généralité des cas, sauver leur mobilier, "attendu qu'à leur retour ces mêmes habitants n'ont "rapporté qu'un mobilier strictement utilitaire et, "en tous cas, ne possédaient plus ces fonds de maison "d'autrefois comportant de multiples objets en cuivre "ou métaux non ferreux en état de servir ou non...  
"Emet le vœu que l'impôt soit réduit dans une "notable proportion pour ceux qui ont eu leurs "maisons ravagées pendant la précédente guerre , "l'impôt tel qu'il est ne constituant dans ces "conditions qu'une pénalité fiscale ou, ce qui est "pis encore, un prétexte à de louches marchandages "pour se procurer le métal convoité ."

20.09.1942 : Le Maire et le conseil remercient Mlle GOUTHIERE, Institutrice, pour avoir organisé des séances récréatives destinées à venir en aide au Colis du Prisonnier.

05.05.1944 : Le Maire informe le conseil de l'arrivée prochaine de réfugiés de PROUARD . Il demande à tous de se montrer charitables et compréhensifs pour ces malheureux en particulier pour le ravitaillement( en fait les réfugiés ne rejoindront jamais ARRAYE) .

1944 : Pas de combat à l'intérieur du village et pourtant un drame endeuilla l'armée américaine . Peu de temps après le départ des Allemands, un camion G.I. se dirigeant vers Ajoncourt sauta sur une mine : 28 morts, aucun survivant .

29.03.1951 : la Commune obtient la Croix de Guerre 1939-1945

24.04.1959 : On décide d'utiliser le reliquat des dommages de guerre à l'achat... d'un corbillard et d'une table pour déposer le plan cadastral .

## Mot de la fin

Nous vous souhaitons une bonne rentrée avec plein de projets et de réalisations.  
Nous espérons toujours agir pour le bien-être de notre commune.